

**PROCÈS-VERBAL DE LA 72<sup>e</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**8 JUIN 2010, À 13 h 30**

Procès-verbal de la 72<sup>e</sup> séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 8 juin 2010, à 13 h 30, à la salle 20.402 de la Commission des lésions professionnelles située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 20<sup>e</sup> étage à Montréal. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents : M. Normand Bolduc, président du Conseil

M<sup>e</sup> Jean-François Clément

M<sup>e</sup> Monique Corbeil

M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich

M<sup>e</sup> Suzie Ducheine

M. Joseph Gabay

M<sup>e</sup> Luc Harvey

M<sup>e</sup> Lucie Le François

M<sup>e</sup> Louis Morin

M<sup>e</sup> Pauline Perron

M<sup>e</sup> Andrée St-Georges

M<sup>e</sup> Alain Turcotte

M<sup>me</sup> Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Membre absent : M. Antoine Roumi

Sont aussi présentes : M<sup>e</sup> Nathalie Lachance, adjointe au président  
M<sup>e</sup> Valérie Roy, agente de recherche en droit

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 31.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Monsieur Bolduc demande que soit ajouté le point « Suggestions de modifications à la Loi sur la justice administrative » après le point 12.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Luc Harvey, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

## **3. Approbation des procès-verbaux de la séance publique du 17 mars 2010 et de la séance tenue par courrier électronique du 24 au 30 mars 2010**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Lucie Le François, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 17 mars 2010 tel qu'il a été rédigé.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Jean-François Clément, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance électronique du 24 au 30 mars 2010 tel qu'il a été rédigé.

## **4. Rapport du président**

### **4.1 Nomination de nouveaux membres au Conseil de la justice administrative**

Monsieur Bolduc mentionne qu'il y a quatre postes de membres représentant les citoyens qui sont vacants. Des démarches ont été effectuées auprès des autorités concernées afin de faire progresser ce dossier de même que celui du renouvellement de mandat de certains membres.

### **4.2 Étude des crédits 2010-2011 du ministère de la Justice**

Monsieur Bolduc informe les membres que l'Étude des crédits budgétaires du ministère de la Justice a eu lieu le 6 mai dernier devant la Commission des institutions. La présence du Conseil de la justice administrative n'a pas été sollicitée.

## **5. Sujets d'information**

### **5.1 Congrès 2010 du Conseil des tribunaux administratifs canadiens**

Monsieur Bolduc invite M<sup>e</sup> Jean-François Clément, coprésident du 5<sup>e</sup> Congrès international et 26<sup>e</sup> Congrès annuel du CTAC, à informer les membres du déroulement de cet événement qui s'est tenu du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin dernier à Montréal.

M<sup>e</sup> Clément annonce aux membres que le congrès a connu un grand succès. En effet, des congressistes en provenance de quinze pays y ont participé de même que plusieurs conférenciers renommés.

Monsieur Bolduc félicite le comité organisateur pour le bon déroulement du congrès et la pertinence des sujets abordés.

### **5.2 Départ de l'actuelle secrétaire principale**

Monsieur Bolduc informe les membres que madame Carole Fortier quittera ses fonctions de secrétaire principale le 23 août prochain. À compter de cette date, elle occupera un poste de technicienne en administration au ministère de la Justice. Des démarches ont été entreprises pour combler le poste.

Les membres du Conseil souhaitent adopter une résolution de remerciement à l'égard de madame Carole Fortier pour sa contribution aux travaux du Conseil au cours des dernières années.

En conséquence, sur la proposition de M<sup>e</sup> Andrée St-Georges dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de remercier madame Fortier pour son excellent travail et son implication au sein du Conseil au cours des dernières années.

### **5.3 Publication à la *Gazette officielle du Québec* des listes des ministères, des organismes et des autorités établies en vertu de l'article 178 de la Loi sur la justice administrative**

Monsieur Bolduc informe les membres que les listes adoptées par le Conseil à sa séance du 17 mars dernier ont été publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I, du 3 avril 2010. Elles sont disponibles sur le site Internet du Conseil.

Un exemplaire des listes a été acheminé aux membres avant la séance.

### **5.4 Constitution d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes à prévoir**

Monsieur Bolduc informe les membres qu'il faudra constituer un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes lorsque le gouvernement aura procédé à la nomination des nouveaux membres du Conseil.

### **5.5 Revue de presse**

M<sup>e</sup> Valérie Roy présente aux membres la mise à jour du *Recueil des décisions et des rapports d'enquête du Conseil de la magistrature du Québec*, volume 2.

Elle résume le récent rapport du Comité d'enquête du Conseil de la magistrature du Québec dans l'affaire de la plainte de monsieur le juge Gilles Charest, juge en chef adjoint, responsable des cours municipales à l'égard de monsieur le juge Richard Alary.

M<sup>e</sup> Valérie Roy commente également certains articles de presse touchant des sujets relatifs aux activités du Conseil.

**M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich se joint à la séance du Conseil à 13 h 45.**

### **5.6 Refonte du site Internet**

Monsieur Bolduc informe les membres que le nouveau site Internet est maintenant en fonction. Il est plus convivial pour l'internaute et il le renseigne mieux sur le rôle du Conseil et les limites à son intervention.

### **5.7 Enregistrement numérique des audiences des comités d'enquête**

M<sup>e</sup> Nathalie Lachance informe les membres que le choix du système d'enregistrement des audiences est arrêté. Le système développé par Marantz avec carte mémoire Flash a été retenu principalement en raison de son coût moins élevé. La demande d'acquisition de tout le matériel nécessaire a été faite le 26 avril dernier et la livraison devrait être effectuée avant la fin du mois de juin. Les coûts sont assumés par le ministère de la Justice.

### **5.8 Liste téléphonique des membres**

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de la séance.

## **6. Comité sur la tenue des enquêtes**

Monsieur Bolduc informe les membres qu'une formation est offerte aux membres inscrits sur les listes dressées par les présidents pour siéger sur des comités d'enquête. À ce jour, les commissaires de la Commission des relations du travail et de la Commission des lésions professionnelles ont été rencontrés. Les régisseurs de la Régie du logement ainsi que les membres du Tribunal administratif du Québec seront rencontrés respectivement les 17 et 18 juin prochains à Montréal.

Par ailleurs, monsieur Bolduc présente aux membres le projet de dépliant intitulé « *L'audience devant le comité d'enquête* ». Ce dépliant a été expédié aux membres dans l'envoi des documents relatifs à la présente séance afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Les membres discutent entre eux.

Sur la proposition de monsieur Joseph Gabay, dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le dépliant intitulé « *L'audience devant le comité d'enquête* » dont copie est jointe au présent procès-verbal et d'en faire faire l'impression.

## **7. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion**

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 4 juin 2010, est distribué. Cinq nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2010-2011 pour un total de 17 plaintes en traitement.

Il n'y a aucun dossier d'enquête actuellement actif.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance cet avant-midi : il y avait six dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour. De ce nombre, une plainte fera l'objet d'une préenquête et cinq plaintes ont été déclarées irrecevables.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n<sup>os</sup> 461, 463, 466, 468, 469 et 470.

## **8. Directive sur les plaintes anonymes**

Lors de sa séance du 16 mars dernier, le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a demandé au Conseil d'adopter une directive sur le traitement à accorder aux plaintes anonymes.

M<sup>e</sup> Nathalie Lachance présente aux membres le résultat de la recherche effectuée par les juristes à l'emploi du Conseil sur les plaintes anonymes. Le mémoire de recherche a été transmis aux membres avant la séance afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Les membres discutent entre eux et constatent notamment que les articles 182 et 183 de la Loi sur la justice administrative permettent au Conseil de la justice administrative de traiter une plainte anonyme.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Louis Morin, dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité qu'une plainte provenant d'une source anonyme est, dans la mesure du possible, traitée de la même façon que toute autre plainte.

## **9. Dépôt du rapport du Comité d'enquête 2009 QCCJA 464**

Président : M<sup>e</sup> Alain Turcotte

M<sup>e</sup> Alain Turcotte, président du Comité d'enquête constitué pour mener l'enquête sur la plainte de madame Andrée Fortin et monsieur Jean-Jacques Piché à l'égard de M<sup>e</sup> Éric Luc Moffatt, régisseur à la Régie du logement, a transmis au Conseil le rapport d'enquête et ses conclusions motivées. Le rapport d'enquête a été remis aux membres dans l'envoi des documents relatifs à la présente séance afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

La proposition de M<sup>e</sup> Pauline Perron, dûment appuyée, voulant que le rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2009 QCCJA 464 soit déposé au Conseil et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, en prenne acte est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2009 QCCJA 464.

## **10. Suivi des dossiers d'enquête**

Monsieur Bolduc invite M<sup>e</sup> Alain Turcotte à s'adresser aux membres au sujet de la conférence préparatoire qui a été tenue dans le dossier 2009 QCCJA 464.

M<sup>e</sup> Turcotte informe les membres que cette conférence préparatoire a permis au Comité d'enquête, au membre visé et à son représentant ainsi qu'aux plaignants de circonscrire l'objet de l'enquête. De plus, ce fût l'occasion pour les plaignants de se familiariser avec les lieux et le déroulement d'une enquête préalablement à la tenue de celle-ci.

## **11. Calendrier des séances**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

14 septembre 2010 à 9 h 30 (Montréal)

7 décembre 2010 à 13 h 30 (Québec)

22 mars 2011 à 9 h 30 (Montréal)

7 juin 2011 à 13 h30 (Québec)

## **12. Questions diverses**

### **• Accréditation des formations**

M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich suggère que le Conseil se renseigne sur les conditions qui doivent être respectées et les démarches à effectuer pour que les formations

dispensées aux membres du Conseil soient reconnues par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires.

**M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich quitte la séance à 14 h 30.**

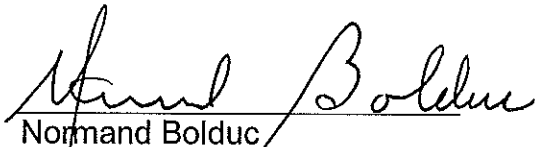
**12.1 Suggestions de modifications à la Loi sur la justice administrative**

Monsieur Bolduc invite les membres à soumettre leurs suggestions de modifications à la Loi sur la justice administrative advenant le cas où le ministère de la Justice sollicite l'opinion du Conseil de la justice administrative à ce sujet.

**13. Levée de la séance**

La séance du Conseil est levée à 14 h 50.

Le président du Conseil de la justice administrative,

  
Normand Bolduc